



DIR'LETTER



des directeurs d'école d'Eure et Loir

année 2025 2026

AU SOMMAIRE

LES ACTUS

- Visio suivi des élèves
- ONDe V2

LE DOSSIER

- Les accidents scolaires
- Les dommages matériels

LA QUESTION DU JOUR

Les PAP

TO DO LIST

CONTACT

Alice Flamant

Référente départementale des
Directeurs d'Ecole

referentdirecole@ac-orleans-tours.fr

Portail pédagogique

Annuaire départemental

LES ACTUS



Sur Eduscol, vous
trouverez des fiches Pas
à Pas pour la Version 2
de Onde



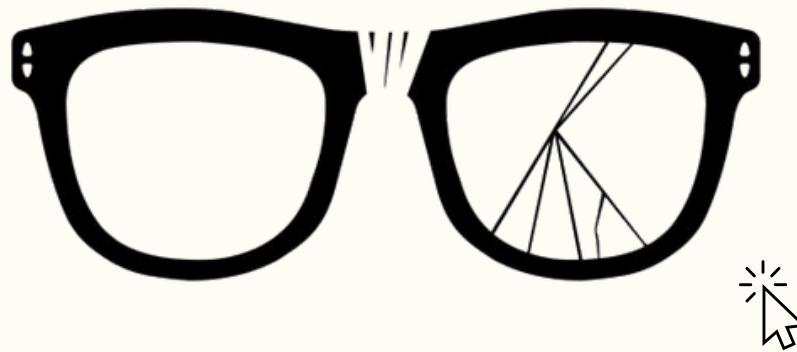
En cliquant sur l'image, vous retrouverez la consultation
nationale sur les projets de programmes d'enseignements
artistiques et de sciences et technologie des cycles 2 et 3.



Le 6 février, le GDDE vous a proposé une
visio sur le thème du suivi des élèves. Voici le
document présenté lors de cette visio.



Le GDDE a rédigé un protocole “Accident scolaire corporel” avec des liens vers tous les documents utiles. Vous le trouverez en cliquant sur l’image.














En cliquant sur l’image, vous trouverez des modèles de courriers pour les familles d’élèves victimes ou auteurs d’incidents matériels, ainsi qu’une attestation sur l’honneur.

LA QUESTION DU JOUR

Je ne m’y retrouve plus concernant les PAP?



TO DO LIST

Organisation pédagogique	
Réunir le conseil des maîtres préparant les décisions relatives aux parcours scolaires, être attentif aux calendriers liés aux décisions de redoublement et de raccourcissement de la durée d'un cycle. (<u>voir circulaire</u>)	
Veiller à l'organisation des conseils de cycle.	
Préparer la liste des élèves de CM1 et de CM2 susceptibles de profiter d'un stage de réussite, aux vacances de printemps solliciter les enseignants pour l'encadrement. Communiquer ces informations à l'IEN.	
Faire le point régulièrement sur le suivi des PPRE mis en place.	
Faire compléter par les adjoints, les projets EAC dans ADAGE.	
Fonctionnement de l'école	
Mettre à jour les dossiers des élèves de CM2, notamment les adresses et coordonnées des parents ou responsables légaux des élèves dans l'application Onde en vue de la bascule de ces données vers l'application Affelnet 6e. Du 4/03 au 11/03: Edition des fiches Volet 1, remise aux familles et Saisie des modifications dans Affelnet. Du 16/03 au 27/03: Edition des fiches volet 2, remise aux familles et saisie des vœux dans Affelnet. Avant le 30/03: transmission des demandes de dérogation au collège de secteur pour avis du chef d'établissement.	
État absentéisme scolaire, viser les registres d'appel.	
Relations avec les partenaires de l'école et les parents d'élèves	
Informier et dialoguer avec les familles des décisions du conseil des maîtres.	
S'assurer qu'un dialogue a été engagé avec les représentants légaux de l'élève, avant toute décision de redoublement ou de raccourcissement de la durée d'un cycle en conseil des maîtres.	
Recevoir si nécessaire les parents ou représentants légaux des élèves faisant appel de la décision du conseil des maîtres concernant la poursuite de scolarité de leur enfant.	
Enquêter auprès des familles pour avoir connaissance des éventuels déménagements prévus à la rentrée prochaine.	
Organiser les inscriptions. Préparation d'un livret d'accueil pour les nouveaux élèves.	